VACANCES ÉTÉ

4-17 ANS

EN SAVOIR +
WWW.NANTERRE.FR

MAIRIE DE NANTERRE

2024

SOMMAIRE

PROJET ÉDUCATIF DES SÉJOURS DE VACANCES 4

CHARTE VILLE HANDICAP ET SUIVI DE SANTÉ, PRÉPARATION DU SÉJOUR 6

SÉJOURS EN FRANCE

4-6 ans
Au contact de la nature et des animaux - Garchy 8

6-8 ans
J'peux pas, j'ai poney ! 9
Garchy

6-12 ans
Nature et aventure 10
Hautefeuille

Les pieds dans l'eau 11
Saint-Hilaire-de-Riez

8-12 ans
Au cœur des volcans 12
La Bourboule

12-15 ans
1, 2, 3... Plongez ! 13
Le Pradet

12-17 ans
Au galop ! - Les Gets 14

13-14 ans
Passion cheval - Pradeilles 15

Ma colo préférée ! 16
Saint-Hilaire-de-Riez

À nous la montagne ! 17
Vallée de Chamonix

13-15 ans
Entre ciel et terre 18
Villard-de-Lans

FICHE DE PRÉINSCRIPTION

14-15 ans
Entre dunes et océan 23
Taussat

Rivières en folie ! 24
Les Assions

15-17 ans
Sensations fortes au cœur des Alpes - Bellevaux 25

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

14-15 ans
Very Irish trip - Irlande 27

15-17 ans
Minorque, perle des Baléares - Baléares 28

Viva España ! 29
Lloret de Mar - Espagne

Couleurs Portugal - Portugal 30

D'île en île 31
Les Cyclades - Grèce

Aventure en Adriatique 32
Croatie & Monténégro

Nature sauvage en Finlande 33
Finlande

ÉDITORIAL

À Nanterre, les vacances sont un droit pour toutes et tous. Nous considérons que les ressources familiales, l'âge et la condition sociale ne doivent jamais empêcher d'élargir ses horizons, de découvrir et de se construire des souvenirs inoubliables.

En dépit de fortes contraintes budgétaires, nous faisons ainsi le choix de continuer d'offrir à tous les enfants et jeunes de la ville des séjours de qualité dans nos cinq centres municipaux et à l'étranger.

Cet été, les curieux pourront découvrir la nature à Garchy, Hautefeuille ou Villard-de-Lans, la montagne dans la vallée de Chamonix ou à Bellevaux, les volcans à La Bourboule. Les cavaliers en herbe auront rendez-vous à Pradeilles ou aux Gets. Les amateurs d'activités aquatiques se retrouveront à Saint-Hilaire, au Pradet pour la plongée, à Taussat ou encore aux Assions.

Quant aux amateurs de cultures et langues différentes, ils pourront se perfectionner en Irlande, Espagne, Grèce, Croatie/Monténégro, ou encore Finlande. Dépaysement garanti !

Adaptés aux enfants en situation de handicap, tous ces séjours favoriseront l'apprentissage de la vie en communauté, l'autonomie, la réussite scolaire et l'ouverture au monde.

Pour que ces expériences restent accessibles à toutes et tous, la ville de Nanterre continue à prendre en charge une part significative de leur coût, la participation des familles étant calculée en fonction de leurs ressources, dans une démarche de solidarité et d'inclusion.

Avec toute l'équipe municipale, Jean-Pierre Bellier, adjoint au maire délégué à l'action éducative, et Patricia Penture, adjointe au maire déléguée à la jeunesse, nous espérons que ces séjours d'été seront à la hauteur de vos attentes.

Nanterre croit en l'égalité des chances et en l'épanouissement de chaque enfant, tous les jours de l'année.

Raphaël Adam
Maire de Nanterre

PROJET ÉDUCATIF DES SÉJOURS VACANCES

Depuis plusieurs années, la ville de Nanterre développe dans ses centres de vacances un projet éducatif inspiré de l'éducation populaire.
Les méthodes éducatives mises en œuvre durant ces séjours visent à responsabiliser les enfants, dans le respect des valeurs républicaines et de la laïcité.
Le projet éducatif défend des valeurs essentielles pour la ville : la solidarité, le respect de l'autre, le « vivre ensemble », l'autonomie, la participation et l'éco-citoyenneté.

VIVRE ENSEMBLE :

Le centre de vacances est un lieu d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté : écoute, participation active des enfants et adolescents à l'élaboration des règles de vie, entraide et réalisation de projets collectifs.

- Aucune discrimination n'est tolérable.
- Aucune forme de violence n'est acceptée, qu'elle vienne d'un adulte ou d'un enfant.
- En cas de conflit, le dialogue est toujours privilégié.
- Les équipes s'efforcent de prendre en compte les convictions personnelles dans la mesure du respect des règles collectives.

L'ÉCO-CITOYENNETÉ :

Les séjours en centre de vacances constituent un moment privilégié pour sensibiliser les enfants et adolescents au respect de l'environnement au travers d'activités en pleine nature. C'est aussi l'occasion de développer leur capacité à apprécier la nature, apprendre à la préserver et grandir en futur citoyen respectueux de la planète.

L'ALIMENTATION, L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ :

Les menus proposés respectent l'équilibre alimentaire, les recommandations du Plan national pour la nutrition et les normes d'hygiène spécifiques à la restauration collective. Les repas sont préparés sur place par du personnel qualifié. Les enfants et adolescents souffrant d'allergies disposent de repas adaptés à leur régime alimentaire. Ceux qui ne mangent pas de porc peuvent disposer d'un plat de substitution. Aucun autre régime alimentaire ne peut être proposé.

L'AUTONOMIE :

Pour les plus jeunes, faire sa toilette, son lit, se lever seul sans réveiller les autres et gérer ses vêtements sont des exemples d'apprentissages favorisés naturellement par la vie en centre de vacances. Plus tard, c'est élaborer des menus, proposer une activité, faire des bilans de sa journée... Les adultes veilleront à accompagner et à s'adapter aux capacités des enfants.

LES ACTIVITÉS :

Le séjour de vacances offre l'opportunité de faire découvrir aux jeunes des activités qui ne leur sont peut-être pas familières : randonnées, sports de plein air, art, découverte du patrimoine, des régions, vie avec les animaux, écologie...
Toutes les activités présentées dans cette brochure visent la découverte et l'initiation et sont encadrées par des animateurs ou des professionnels diplômés. Chaque participant devra donc être en possession des documents demandés.

PARTICIPER À UN SÉJOUR, C'EST :

- S'engager dans un projet collectif qui nécessite l'investissement et le respect de chacun. Cette aventure repose sur la solidarité des jeunes et la participation de tous (par exemple, dans la gestion du quotidien : élaboration et réalisation des repas, rangement et entretien).
- Adopter les règles de vie élaborées en relation étroite entre les jeunes et l'équipe d'encadrement. Toute forme de violence ou de brimade ne pourra être acceptée, qu'elle vienne d'un adulte ou d'un jeune.
- Respecter les convictions personnelles de chacun dans le cadre des règles collectives.
- Partager avec les autres des activités nouvelles et tisser des relations enrichissantes.
- Élaborer et discuter ensemble (les jeunes, leurs parents et l'équipe d'animation).
- Découvrir, se détendre et échanger autour des activités.

LÉGENDE DES SÉJOURS

AUTONOMIE ●●●●●
= degré d'autonomie sollicité (gestion de la vie quotidienne, choix du programme d'activités, prises de décisions...) en lien avec la tranche d'âge

CONFORT ●●●●●
= niveau de confort (conditions d'hébergement, prise en charge de la cuisine)

INTENSITÉ ●●●●●
= degré d'effort physique

COMMUNICATION DURANT LE SÉJOUR : Les téléphones portables sont autorisés sous certaines conditions à partir des séjours pour les préadolescents (12 ans et plus). Il revient notamment aux jeunes voyageurs de gérer leur appareil ; les directions concernées et les équipes d'animation déclinant toute responsabilité en cas de perte, de casse ou de vol. Le directeur ou la directrice du séjour vous indiquera lors de la réunion de préparation obligatoire (sous réserve de la situation sanitaire du moment), les modalités d'utilisation du téléphone.

CHARTE VILLE HANDICAP ET SUIVI DE SANTÉ : DES ÉQUIPES À VOTRE ÉCOUTE

Certains centres de vacances peuvent accueillir des enfants faisant l'objet d'un protocole d'accueil individualisé ou demandant un suivi sanitaire et médical particulier. Aussi, pour que votre enfant puisse pleinement profiter de son séjour, il est important de prendre rendez-vous, dès la réservation, avec les responsables des séjours (direction de l'action éducative ou direction de l'action jeunesse) pour les informer des dispositions particulières à prévoir.
N'hésitez pas à signaler une situation familiale/sociale particulière ou un état de santé physique/psychologique spécifique. Le service pourra ainsi anticiper et prévoir les ajustements nécessaires en adaptant les activités et la vie quotidienne aux besoins de l'enfant. Cela pourra éviter à votre enfant de se retrouver dans une situation délicate ou de voir son séjour interrompu faute de conditions d'accueil adaptées à sa situation.
La communication de ces informations ne remet pas en cause l'acceptation du dossier, elle permet au contraire à votre enfant de partir dans les meilleures conditions possibles.

La réunion d'information, un temps de préparation du séjour essentiel

Les familles sont invitées à participer à une réunion d'information avant le départ. Obligatoire, elle est l'occasion de rencontrer l'équipe d'animation, de prendre connaissance du projet pédagogique du séjour et de répondre à l'ensemble des interrogations des parents comme des enfants. Elle permet notamment aux plus jeunes de faire déjà connaissance avec leurs futurs camarades.

Constitution des groupes de vie

Dans chaque centre de vacances, les enfants sont répartis en groupes de vie. Cette organisation permet aux enfants et adolescents d'avoir un rythme et des activités adaptés à leur âge. La constitution de ces groupes est exclusivement effectuée par les directeurs de séjour au regard des effectifs par tranche d'âge des participants.
En dehors de ces groupes, il existe de nombreux moments où tous les enfants peuvent se retrouver notamment : grands jeux, activités décloisonnées, temps libre...

SÉJOURS EN FRANCE

Clef Verte

Les centres de vacances de la ville de Nanterre sont labellisés « Clef Verte ». Ce label international est le gage d'une démarche environnementale performante : gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, achats responsables, sensibilisation à l'environnement…

Ligue de Protection des Oiseaux

Le label « Ligue de Protection des Oiseaux » (LPO) a également été octroyé aux centres de vacances qui réunissent toutes les conditions pour préserver la biodiversité animale, à travers des méthodes de gestion écologiques des espaces verts.

4-6 ANS

AU CONTACT DE LA NATURE ET DES ANIMAUX

GARCHY

NIÈVRE

Centre labellisé

Clef Verte

Ligue de Protection des Oiseaux

ACCUEIL
60 enfants

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action éducative

SÉJOURS COURTS
Du 6 au 12 juillet
Du 15 au 23 juillet
Du 5 au 14 août
Du 16 au 23 août

SÉJOURS LONGS
pour les + de 5 ans
Du 6 au 23 juillet
Du 5 au 23 août

TRANSPORT
Car

AUTONOMIE
●○○○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●○○○○

SITE ET HÉBERGEMENT

Ce séjour est idéal pour un premier départ de la maison en douceur. Le centre de vacances, patrimoine de la ville de Nanterre, est situé à Garchy, au cœur d'un petit village de Bourgogne. Quatre chalets entièrement rénovés sont répartis au sein d'un grand parc avec pataugeoire extérieure, plaine de jeux, prairies, petit bois, verger et poulailler. Les enfants sont hébergés dans des chalets comportant des chambres de 5 à 6 lits, des sanitaires, des salles d'activités et une belle terrasse offrant une vue sur le pré des poneys.

ACTIVITÉS

Les enfants partent à la rencontre des animaux de la ferme, font leurs premières balades à dos de poney et apprennent à les soigner. Au programme également : découverte de l'environnement (chasse aux insectes, cabanes, ruisseau…), réalisation d'un vivarium, promenades, pique-niques, jeux d'eau, baignades, histoires et contes, activités manuelles, grands jeux.

BON À SAVOIR qu'il s'agisse du sommeil, des repas à table, de la sieste ou des temps calmes, le rythme des enfants est respecté. L'équipe d'encadrement aide vos enfants à grandir et à devenir autonomes, dans le respect de leur bien-être matériel et affectif.

IMPORTANT une réunion d'information pour les enfants et leurs parents a lieu avec l'équipe d'encadrement avant le départ.

Centre de vacances de la ville de Nanterre
12 rue Albert-Thomas 58150 Garchy

CODES SÉJOURS

6 > 12 JUILLET 24-07GAR-S1	6 > 23 JUILLET 24-07GAR-SL	15 > 23 JUILLET 24-07GAR-S2
5 > 14 AOÛT 24-08GAR-S1	5 > 23 AOÛT 24-08GAR-SL	16 > 23 AOÛT 24-08GAR-S2

6-8 ANS

J'PEUX PAS, J'AI PONEY !

GARCHY

Centre labellisé

Clef Verte

Ligue de Protection des Oiseaux

NIÈVRE

SITE ET HÉBERGEMENT

Garchy est idéal pour un premier départ de la maison en douceur. Ce centre de vacances, patrimoine de la ville de Nanterre, est situé à Garchy, au cœur d'un petit village de Bourgogne. Quatre chalets entièrement rénovés sont répartis au sein d'un grand parc avec pataugeoire extérieure, plaine de jeux, prairies, petit bois, verger et poulailler.

Les enfants sont hébergés dans des chalets comportant des chambres de 5 à 6 lits, des sanitaires, des salles d'activités et une belle terrasse.

ACTIVITÉS

Le séjour est ouvert à tous, sans niveaux prérequis. Il permet aux enfants de pratiquer l'équitation, de prendre soin des poneys. L'équitation western assure un apprentissage simple et rapide, respectueux des animaux. Les séances débutent en carrière pour se familiariser avec l'animal. Les enfants partent ensuite en balade en forêt, puis à l'extérieur du centre.

Un bivouac peut être organisé en fonction du niveau des participants et des aléas climatiques. D'autres activités viennent compléter ce séjour : construction de cabanes, grands jeux, pataugeoire et veillées animées.

IMPORTANT une réunion d'information pour les enfants et leurs parents a lieu avec l'équipe d'encadrement avant le départ.

Centre de vacances de la ville de Nanterre
12 rue Albert-Thomas
58150 Garchy

ACCUEIL
16 enfants

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action éducative

PÉRIODE
Du 6 au 23 juillet
Du 5 au 23 août

TRANSPORT
Car

AUTONOMIE
●●○○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●○○○

CODES SÉJOURS

6 > 23 JUILLET	5 > 23 AOÛT
24-07GPN	24-08GPN

6-12 ANS

NATURE ET AVENTURE

HAUTEFEUILLE

YONNE

Centre labellisé

Clef Verte

Ligue de Protection des Oiseaux

ACCUEIL
112 enfants

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action éducative

SÉJOURS COURTS
Du 6 au 12 juillet
Du 15 au 23 juillet
Du 5 au 14 août
Du 16 au 25 août

SÉJOURS LONGS
Du 6 au 23 juillet
Du 5 au 25 août

TRANSPORT
Car

AUTONOMIE
●●●○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●○○○

SITE ET HÉBERGEMENT

Cette grande propriété de la ville de Nanterre, située au cœur d'un parc boisé de 40 hectares, dispose également d'une grande piscine extérieure. La forêt et la grande prairie attenantes offrent un beau terrain de jeux.
Les enfants sont accueillis dans des bâtiments équipés de chambres de 3 à 6 lits avec sanitaires intégrés. Ils disposent de salles d'activités pour les arts plastiques, l'étude astronomique, le multimédia, la cuisine, la bibliothèque et d'une grande salle de danse et de spectacle.

ACTIVITÉS

Elles sont tournées vers la connaissance et la protection de la nature : grands jeux, repas trappeur, construction de cabanes, exploration de la forêt, randonnées à vélo et courses d'orientation.
Les enfants qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une initiation à l'astronomie. Encadrée par un intervenant spécialisé, cette activité leur permet de comprendre et d'observer le ciel de façon ludique. Ils apprennent notamment à utiliser un télescope et passent la « petite ours », leur premier diplôme d'astronomie. Les plus grands vivront un programme différent, à leur rythme, en organisant eux-mêmes les activités avec leurs animateurs, notamment en préparant un départ en camping.
Également au programme pour tous : VTT, baignade dans la piscine, cuisine et pâtisserie, nuits en camping ou bivouac sous tipis pour les plus jeunes.

IMPORTANT une réunion d'information pour les enfants et leurs parents a lieu avec l'équipe d'encadrement avant le départ.

Centre de vacances de la ville de Nanterre, Domaine de Hautefeuille
4 rue de la Louée, Malicorne, 89120 Charny-Orée-de-Puisaye

CODES SÉJOURS

6 > 12 JUILLET 24-07HAU-S1	6 > 23 JUILLET 24-07HAU-SL	15 > 23 JUILLET 24-07HAU-S2
5 > 14 AOÛT 24-08HAU-S1	5 > 25 AOÛT 24-08HAU-SL	16 > 25 AOÛT 24-08HAU-S2

6-12 ANS

LES PIEDS DANS L'EAU

SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

Centre labellisé

Clef Verte

Ligue de Protection des Oiseaux

VENDÉE

SITE ET HÉBERGEMENT

Le centre est situé à proximité de Saint-Hilaire-de-Riez, au milieu d'une grande pinède de 17 hectares, et à quelques centaines de mètres de la plage. Les enfants sont hébergés dans des bâtiments indépendants de plain-pied composés de 4 chambres de 8 lits avec sanitaires intégrés.
De grandes salles d'activités, une salle des fêtes, une bibliothèque, une salle de documentation et une vaste plaine en sable offrent la possibilité de trouver des espaces calmes et ludiques pour pratiquer de nombreux loisirs : mobiles, décorations, costumes et maquillage…

ACTIVITÉS

L'océan à deux pas permet aux enfants de profiter des baignades en mer, de découvrir le milieu marin et la pêche à pied. Au programme du séjour : la tenue d'un vivarium (dans le respect de la faune et de la flore locales), des pique-niques, des grands jeux ou courses d'orientation dans la pinède et la construction de cabanes. Des promenades à vélo dans les marais et des bivouacs permettent aux enfants de découvrir la région, sa faune, sa flore et son histoire. Pour les plus de 9 ans, des activités paddle, planche à voile, catamaran ou wakeboard sont pratiquées à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.
Les plus grands disposent d'un programme différent et partent en activités, en mini-camp au bord de la mer ou dans les terres en fonction des projets organisés avec leurs animateurs.

IMPORTANT un test de natation (à ne pas confondre avec le brevet de natation) doit être fourni avant le départ, afin de pouvoir pratiquer les activités nautiques.
Une réunion d'information pour les enfants et leurs parents a lieu avec l'équipe d'encadrement avant le départ.

Centre de vacances
de la ville de Nanterre
181 avenue de la Faye
85270 Saint-Hilaire-de-Riez

CODES SÉJOURS

	6 > 23 JUILLET 24-07STH-SL	12 > 23 JUILLET 24-07STH-SC
5 > 14 AOÛT 24-08STH-S1	5 > 25 AOÛT 24-08STH-SL	16 > 25 AOÛT 24-08STH-S2

ACCUEIL
144 enfants

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action éducative

SÉJOURS COURTS
Du 12 au 23 juillet
Du 5 au 14 août
Du 16 au 25 août

SÉJOURS LONGS
Du 6 au 23 juillet
Du 5 au 25 août

TRANSPORT
Car et train

AUTONOMIE
●●●○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●●○○

8-12 ANS

AU CŒUR DES VOLCANS

LA BOURBOULE

PUY-DE-DÔME

Centre labellisé

Clef Verte

Ligue de Protection des Oiseaux

SITE ET HÉBERGEMENT

Situé au cœur du parc régional des volcans d'Auvergne à 850 mètres d'altitude, ce centre de vacances, propriété de la ville de Nanterre de 40 hectares, est un lieu d'accueil idéal pour des vacances sportives au milieu de la nature.
Hébergés dans des chambres de 8 lits avec sanitaires à l'étage, les enfants disposent de plusieurs salles d'activités pour les ateliers environnement, arts plastiques, créatifs ou multimédias. Le centre bénéficie d'une grande salle de spectacle, d'une bibliothèque et de plusieurs salles de restauration.

ACTIVITÉS

Des excursions à la journée et du camping en moyenne montagne permettent de découvrir des lieux magnifiques comme la Banne d'Ordanche, le lac du Guéry ou le château de Val.
Des repas trappeurs, des randonnées, des grands jeux, du sport, des baignades à la Tour d'Auvergne et des courses d'orientation sont organisés. L'initiation à l'équitation avec les poneys du centre est encadrée par des moniteurs diplômés. Les enfants découvrent le camping. Ils apprennent à monter leur tente et à cuisiner.
Les plus grands disposent d'un programme spécifique et choisissent leurs activités avec leurs animateurs.
Au cours de ce séjour de découvertes et d'aventures, les enfants sont sensibilisés à l'écologie et à la préservation de la planète.

NOUVEAU une ferme pédagogique est née en 2023 ! Les enfants prendront soin de leurs nouveaux compagnons, poules, chèvres, dindes... à travers différents ateliers d'apprentissage (étude du mode de vie de l'animal, entretien et construction des enclos/poulailler, alimentation).

IMPORTANT une réunion d'information pour les enfants et leurs parents a lieu avec l'équipe d'encadrement avant le départ.

Centre de vacances de la ville de Nanterre
Domaine de Pradeilles 63150 La Bourboule

ACCUEIL
112 enfants

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action éducative

SÉJOURS COURTS
Du 12 au 23 juillet

SÉJOURS LONGS
Du 6 au 23 juillet
Du 5 au 25 août

TRANSPORT
Train et car

AUTONOMIE
●●●○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●●○○

CODES SÉJOURS

6 > 23 JUILLET	12 > 23 JUILLET	5 > 25 AOÛT
24-07BOU-SL	24-07BOU-SC	24-08BOU-SL

12-15 ANS

1, 2, 3... PLONGEZ !

LE PRADET

VAR

SITE ET HÉBERGEMENT

Situé dans le Var, au cœur d'un parc de 3 hectares dans un cadre magnifique, ce séjour se déroule dans une jolie station balnéaire en bord de mer.
Le centre de vacances se compose de plusieurs chalets dont un réservé exclusivement à nos groupes, avec sanitaires complets. Au sein du centre : des salles d'activités, une salle de restauration, un terrain multisports et un magnifique parc sont à disposition du groupe. Les repas sont préparés sur place par un chef cuisinier qui favorise les produits locaux.

ACTIVITÉS

L'activité dominante est la plongée sous-marine en initiation, complétée par d'autres activités telles que du snorkeling, du paddle, des sports collectifs, de la randonnée... mais aussi des veillées !

LES INDISPENSABLES **test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).**

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action jeunesse

PÉRIODE
Du 8 au 14 juillet
Du 15 au 21 juillet
Du 22 au 28 juillet
Du 29 juillet au 4 août

TRANSPORT
Train et minibus

AUTONOMIE
●●●○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●○○○

CODES SÉJOURS

8 > 14 JUILLET 24-07PLO-SC1	15 > 21 JUILLET 24-07PLO-SC2
22 > 28 JUILLET 24-07PLO-SC3	29 JUILLET > 4 AOÛT 24-08PLO-SC

12-17 ANS

AU GALOP !

LES GETS

HAUTE-SAVOIE

SITE ET HÉBERGEMENT

Située entre le lac Léman et le mont Blanc au cœur du territoire des Portes du Soleil, la station des Gets se révèle être un véritable petit coin de paradis...
Panoramas exceptionnels sur les plus hautes montagnes alpines : mont Blanc, roc d'Enfer, Aiguille du Midi, la Mer de Glace, etc.
Les jeunes sont hébergés dans un chalet avec des chambres de 2 à 8 personnes avec sanitaires complets. Les repas sont confectionnés par l'équipe sur place.

ACTIVITÉS

L'activité dominante est l'équitation, complétée par des baignades dans des lacs de la région, randonnée, accrobranche...

LES INDISPENSABLES **test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).**

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action jeunesse

PÉRIODE
Du 8 au 14 juillet
Du 15 au 21 juillet
Du 22 au 28 juillet
Du 29 juillet au 4 août

TRANSPORT
Train et minibus

AUTONOMIE
●●●○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●●○○

CODES SÉJOURS

8 > 14 JUILLET 24-07EQU-SC1	15 > 21 JUILLET 24-07EQU-SC2
22 > 28 JUILLET 24-07EQU-SC3	29 JUILLET > 4 AOÛT 24-07EQU-SC4

13-14 ANS

PASSION CHEVAL

PRADEILLES

Centre labellisé

Clef Verte

Ligue de Protection des Oiseaux

PUY-DE-DÔME

SITE ET HÉBERGEMENT

Au cœur du massif du Mont-Dore, en Auvergne, le domaine de Pradeilles s'étend sur un terrain vallonné de 40 hectares de prairies et forêts. Patrimoine de la ville de Nanterre, le centre est constitué de plusieurs bâtiments.
En juillet, les jeunes sont hébergés à la Grange haute : un gîte, entièrement rénové, comprenant 6 chambres avec sanitaires complets, une salle à manger avec cheminée, une cuisine et un espace de détente en mezzanine.
En août, le groupe dispose d'un étage spécifiquement dédié aux adolescents au sein du bâtiment principal.

ACTIVITÉS

Ce séjour, sans niveaux prérequis est particulièrement indiqué pour les « anciens » de La Bourboule qui souhaitent monter à cheval tous les jours.
Les adolescents apprennent à s'occuper des chevaux et débutent par des séances dans la carrière du centre pour se mettre en selle, avant de partir en bivouac à la découverte des volcans d'Auvergne. Ils prennent en charge une partie de la vie quotidienne du séjour : préparation de certains repas, rangement et courses.

IMPORTANT une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.

Centre de vacances de la ville de Nanterre
Domaine de Pradeilles
63150 La Bourboule

ACCUEIL
20 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action éducative

PÉRIODE
Du 6 au 23 juillet
Du 5 au 25 août

TRANSPORT
Train et car

AUTONOMIE
●●●○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●●○○

CODES SÉJOURS

6 > 23 JUILLET	5 > 25 AOÛT
24-07PRA	24-08PRA

13-14 ANS

MA COLO PRÉFÉRÉE !

SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

VENDÉE

Centre labellisé

Clef Verte

Ligue de Protection des Oiseaux

ACCUEIL
20 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action éducative

PÉRIODE
Du 6 au 23 juillet
Du 5 au 25 août

TRANSPORT
Train et car

AUTONOMIE
●●●○○

CONFORT
●●○○○

INTENSITÉ
●●●●○

SITE ET HÉBERGEMENT

Propriété de la ville, le centre de vacances se situe en Vendée, à proximité de Saint-Hilaire-de-Riez, au milieu d'une grande pinède de 17 hectares. La plage se trouve à quelques centaines de mètres du centre, accessible à pied et à vélo.
Les jeunes sont hébergés dans un espace camping dédié aux ados : marabouts de 4 places équipés de lits avec un bloc sanitaire, et un espace de restauration de plein air aménagé.

ACTIVITÉS

Ce séjour permet aux enfants de continuer à fréquenter le site de Saint-Hilaire-de-Riez tout en vivant une première expérience de camp d'ado. Le programme spécifique comprend des activités riches en découvertes : bodyboard, surf, pêche à pied, bivouac à l'Île d'Yeu, découverte de l'environnement...
Les déplacements s'effectuent à vélo et les jeunes évoluent à leur rythme en organisant avec les animateurs un planning établi en fonction de leurs envies.

LES INDISPENSABLES **savoir nager : un test de natation est obligatoire pour les activités nautiques (à ne pas confondre avec le brevet).**

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

Centre de vacances de la ville de Nanterre
181 avenue de la Faye
85270 Saint-Hilaire-de-Riez

CODES SÉJOURS

6 > 23 JUILLET	5 > 25 AOÛT
24-07MCP	24-08MCP

13-14 ANS

À NOUS LA MONTAGNE !

VALLÉE DE CHAMONIX

HAUTE-SAVOIE

SITE ET HÉBERGEMENT

À 950 mètres d'altitude, à proximité du mont Blanc et de l'Aiguille du Midi, le centre de Montvauthier offre un magnifique panorama de haute montagne. Situé dans le village de Servoz à 12 km de Chamonix, le groupe pourra visiter les plus beaux sites et les plus belles réserves naturelles d'Europe. Avec des chambres de 2 ou 3 lits équipées de sanitaires complets, d'une bibliothèque et d'une salle multiactivités, les enfants auront tout loisir de se détendre et de s'amuser. Une salle à manger spacieuse permet de profiter pleinement d'un temps de repas agréable et convivial.

ACTIVITÉS

Ce séjour offre un large panel d'activités montagnardes et sportives : canyoning, rafting, kayak, airboat, via ferrata, VTT et randonnée. Les jeunes choisissent les activités avec leurs animateurs : mini-camps, parcours aventure, nuit en refuge avec vue sur le mont Blanc, tournois de football, baignades... Ils participent aux tâches de la vie quotidienne. La qualité de la vie de groupe est mise en avant dans ce séjour.

LES INDISPENSABLES **test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).**

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

ACCUEIL
20 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action éducative

PÉRIODE
Du 14 juillet au 2 août

TRANSPORT
Train et car

AUTONOMIE
●●●○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●●●○

CODE SÉJOUR
24-07MON

13-15 ANS

ENTRE CIEL ET TERRE

VILLARD-DE-LANS

VERCORS

SITE ET HÉBERGEMENT

Véritable citadelle naturelle de calcaire, le parc naturel régional du Vercors offre un panorama de gorges, grottes et gouffres parmi les plus célèbres d'Europe.
Situé à 1 050 m d'altitude, le village de Villard-de-Lans est un terrain de jeu et de découvertes exceptionnels. Le centre « le Vercors », est équipé de chambres de 4 à 5 lits, récemment rénovées et disposant de sanitaires complets et de balcons.

ACTIVITÉS

Au cœur de la réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors, ce séjour offre des sensations fortes entre ciel et terre tout en sensibilisant les jeunes à l'environnement et au développement durable. Au programme : pratique de l'escalade (séances sur le mur du centre puis sur un mur naturel), spéléologie, baptême de parapente en vol biplace encadré par des professionnels, canyoning, sortie au parc aqualudique et randonnée.
Une bonne condition physique, un équipement adapté et un bon esprit de groupe sont indispensables.

LES INDISPENSABLES **certificat de non contre-indication à la pratique d'un baptême de parapente. Test d'aisance aquatique obligatoire pour le canyoning.**

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action éducative

PÉRIODE
Du 28 juillet au 14 août

TRANSPORT
Train et car

AUTONOMIE
●●●○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●●●●

CODE SÉJOUR
24-08VDL

FICHE DE PRÉINSCRIPTION ÉTÉ 2024

Utiliser une fiche de préinscription par enfant
(fiche disponible en téléchargement sur www.nanterre.fr
taper « préinscription séjour » dans le moteur de recherche
en page d'accueil)

VOTRE SOUHAIT POUR L'ÉTÉ 2024

VEUILLEZ INDIQUER OBLIGATOIREMENT* PLUSIEURS CHOIX :
2 SÉJOURS DIFFÉRENTS AU MINIMUM
EN PRÉCISANT POUR CHACUN VOTRE ORDRE DE PRÉFÉRENCE
(ÉCRIRE 1, 2 OU 3 DANS LA CASE CORRESPONDANTE AU SÉJOUR CHOISI).

BON À SAVOIR !
Pour les séjours 4-12 ans à Garchy, St-Hilaire-de-Riez, Hautefeuille et à La Bourboule :
un départ pendant les vacances d'été n'est pas un obstacle lors de la commission d'attribution des séjours d'hiver 2025. De même, un départ en 2024 (séjours hiver ou printemps) n'est pas un obstacle lors de la commission d'été.

La direction de l'action éducative et la direction de l'action jeunesse se réservent le droit de vous faire une autre proposition si les séjours souhaités sont complets.
**Les demandes comportant un seul choix ne seront pas traitées prioritairement par la commission d'attribution.*

FICHE DE PRÉINSCRIPTION

SÉJOURS ÉTÉ 2024

› DATES DE PRÉINSCRIPTION : DU 4 MARS AU 4 AVRIL 2024

Nom de l'enfant : ..... Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Âge : ..... Sexe : .....

École, collège ou lycée fréquenté : .....

Nom du responsable 1 : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° appt : ..... CP : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ..... Tél. travail : ..... Mobile : .....

Nom du responsable 2 : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° appt : ..... CP : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ..... Tél. travail : ..... Mobile : .....

L'enfant est-il déjà parti au moins une fois en centre de vacances ?

❑ Oui ❑ Non

L'enfant a-t-il participé à l'un des séjours organisés par la ville de Nanterre au cours des 12 derniers mois ?

❑ Oui ❑ Non

Si oui, lequel (lieu et période) : .....

❑ Je m'engage à participer à la réunion d'information précédent le séjour, avec l'enfant concerné.

SIGNATURE DES RESPONSABLES

DÉCISION DE LA COMMISSION

Vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement dont le responsable est le maire de Nanterre. La collecte de ces données est obligatoire, et permet aux services administratifs de la ville de Nanterre de vous transmettre des informations relatives à l'attribution d'une place en séjour. Les données collectées sont détruites à la fin de la période des séjours.
Vous pouvez accéder à vos données, en obtenir copie, vous opposer à leur traitement, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de ces données et à leur portabilité. Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande à la déléguée à la protection des données (DPO) de la Mairie de Nanterre par voie électronique à l'adresse DPO@mairie-nanterre.fr, ou par courrier postal (Mairie de Nanterre / À l'attention de la déléguée à la protection des données / 1 place du 27-Mars-2002 / 92000 NANTERRE). Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif de votre identité. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL en ligne ou par voie postale.

VOTRE CHOIX	ÂGE	NOM DU SÉJOUR	LIEU	PÉRIODE	CODE
	4-6 ANS	**Au contact de la nature et des animaux**	GARCHY	**6 AU 12 JUILLET**	24-07GAR-S1
	4-6 ANS	**Au contact de la nature et des animaux**	GARCHY	**15 AU 23 JUILLET**	24-07GAR-S2
	4-6 ANS	**Au contact de la nature et des animaux**	GARCHY	**5 AU 14 AOÛT**	24-08GAR-S1
	4-6 ANS	**Au contact de la nature et des animaux**	GARCHY	**16 AU 23 AOÛT**	24-08GAR-S2
	5-6 ANS	**Au contact de la nature et des animaux**	GARCHY	**6 AU 23 JUILLET**	24-07GAR-SL
	5-6 ANS	**Au contact de la nature et des animaux**	GARCHY	**5 AU 23 AOÛT**	24-08GAR-SL
	6-8 ANS	**J'peux pas, j'ai poney !**	GARCHY	**6 AU 23 JUILLET**	24-07GPN
	6-8 ANS	**J'peux pas, j'ai poney !**	GARCHY	**5 AU 23 AOÛT**	24-08GPN
	6-12 ANS	**Nature et aventure**	HAUTEFEUILLE	**6 AU 12 JUILLET**	24-07HAU-S1
	6-12 ANS	**Nature et aventure**	HAUTEFEUILLE	**6 AU 23 JUILLET**	24-07HAU-SL
	6-12 ANS	**Nature et aventure**	HAUTEFEUILLE	**15 AU 23 JUILLET**	24-07HAU-S2
	6-12 ANS	**Nature et aventure**	HAUTEFEUILLE	**5 AU 14 AOÛT**	24-08HAU-S1
	6-12 ANS	**Nature et aventure**	HAUTEFEUILLE	**5 AU 25 AOÛT**	24-08HAU-SL
	6-12 ANS	**Nature et aventure**	HAUTEFEUILLE	**16 AU 25 AOÛT**	24-08HAU-S2
	6-12 ANS	**Les pieds dans l'eau**	SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	**6 AU 23 JUILLET**	24-07STH-SL
	6-12 ANS	**Les pieds dans l'eau**	SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	**12 AU 23 JUILLET**	24-07STH-SC
	6-12 ANS	**Les pieds dans l'eau**	SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	**5 AU 14 AOÛT**	24-08STH-S1
	6-12 ANS	**Les pieds dans l'eau**	SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	**5 AU 25 AOÛT**	24-08STH-SL
	6-12 ANS	**Les pieds dans l'eau**	SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	**16 AU 25 AOÛT**	24-08STH-S2
	8-12 ANS	**Au cœur des volcans**	LA BOURBOULE	**6 AU 23 JUILLET**	24-07BOU-SL
	8-12 ANS	**Au cœur des volcans**	LA BOURBOULE	**12 AU 23 JUILLET**	24-07BOU-SC
	8-12 ANS	**Au cœur des volcans**	LA BOURBOULE	**5 AU 25 AOÛT**	24-08BOU-SL
	12-15 ANS	**1, 2, 3… plongez !**	LE PRADET	**8 AU 14 JUILLET**	24-07PLO-SC1
	12-15 ANS	**1, 2, 3… plongez !**	LE PRADET	**15 AU 21 JUILLET**	24-07PLO-SC2
	12-15 ANS	**1, 2, 3… plongez !**	LE PRADET	**22 AU 28 JUILLET**	24-07PLO-SC3
	12-15 ANS	**1, 2, 3… plongez !**	LE PRADET	**29 JUILLET AU 4 AOÛT**	24-08PLO-SC
	12-17 ANS	**Au galop !**	LES GETS	**8 AU 14 JUILLET**	24-07EQU-SC1
	12-17 ANS	**Au galop !**	LES GETS	**15 AU 21 JUILLET**	24-07EQU-SC2
	12-17 ANS	**Au galop !**	LES GETS	**22 AU 28 JUILLET**	24-07EQU-SC3
	12-17 ANS	**Au galop !**	LES GETS	**29 JUILLET AU 4 AOÛT**	24-07EQU-SC4
	13-14 ANS	**Passion cheval**	PRADEILLES	**6 AU 23 JUILLET**	24-07PRA
	13-14 ANS	**Passion cheval**	PRADEILLES	**5 AU 25 AOÛT**	24-08PRA
	13-14 ANS	**Ma colo préférée !**	SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	**6 AU 23 JUILLET**	24-07MCP
	13-14 ANS	**Ma colo préférée !**	SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	**5 AU 25 AOÛT**	24-08MCP
	13-14 ANS	**À nous la montagne !**	VALLÉE DE CHAMONIX	**14 JUILLET AU 2 AOÛT**	24-07MON
	13-15 ANS	**Entre ciel et terre**	VILLARD-DE-LANS	**28 JUILLET AU 14 AOÛT**	24-08VDL
	14-15 ANS	**Entre dunes et océan**	TAUSSAT	**11 AU 30 JUILLET**	24-07TAU
	14-15 ANS	**Entre dunes et océan**	TAUSSAT	**2 AU 21 AOÛT**	24-08TAU
	14-15 ANS	**Rivières en folie !**	LES ASSIONS	**9 AU 23 JUILLET**	24-07EAU
	14-15 ANS	**Very Irish trip**	WESPORT / IRLANDE	**11 AU 30 JUILLET**	24-07IRL
	15-17 ANS	**Sensations fortes au cœur des Alpes**	BELLEVAUX	**29 JUILLET AU 4 AOÛT**	24-08RAF-SC1
	15-17 ANS	**Sensations fortes au cœur des Alpes**	BELLEVAUX	**5 AU 11 AOÛT**	24-08RAF-SC2
	15-17 ANS	**Sensations fortes au cœur des Alpes**	BELLEVAUX	**12 AU 18 AOÛT**	24-08RAF-SC3
	15-17 ANS	**Sensations fortes au cœur des Alpes**	BELLEVAUX	**19 AU 25 AOÛT**	24-08RAF-SC4
	15-17 ANS	**Minorque, perle des Baléares**	MINORQUE / BALÉARES	**8 AU 22 JUILLET**	24-07MIN
	15-17 ANS	**Viva España !**	LLORET DE MAR / ESPAGNE	**16 AU 30 AOÛT**	24-08ESP
	15-17 ANS	**Couleurs Portugal**	SETÙBAL / PORTUGAL	**9 AU 23 JUILLET**	24-07SET
	15-17 ANS	**D'île en île**	LES CYCLADES / GRÈCE	**6 AU 20 JUILLET**	24-07GRE
	15-17 ANS	**Aventure en Adriatique**	CROATIE & MONTÉNÉGRO	**13 AU 27 AOÛT**	24-08CRO
	15-17 ANS	**Nature sauvage en Finlande**	FINLANDE	**12 AU 26 AOÛT**	24-08FIN

14-15 ANS

ENTRE DUNES ET OCÉAN

TAUSSAT

SITE ET HÉBERGEMENT

Au cœur du village de Taussat, on découvre le centre « Castel Landou » qui se compose de 4 bâtiments implantés dans le parc. Cette propriété de charme est idéalement placée au bord du bassin avec un accès direct à la plage, dévoilant un magnifique panorama. À proximité, la piste cyclable permet de belles promenades en toute sécurité, des rives du bassin jusqu'à l'océan, de la forêt à la dune.

ACTIVITÉS

C'est un séjour au contact de la nature, basé sur la détente et la découverte. Dans une démarche éco-citoyenne, les activités sont choisies pour impacter au minimum l'écosystème fragile du bassin d'Arcachon, en favorisant les déplacements à pied et à vélo. Au programme : pirogue hawaïenne et bodyboard, découverte de la dune du Pilat, balade à vélo jusqu'à Andernos (visite du port ostréicole et parcours accrobranche), et découverte de la réserve naturelle du Banc d'Arguin à bord d'un bateau. Une sortie au circuit de karting de Biganos et à l'Aqua Park complètent ce programme.

LES INDISPENSABLES **test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).**

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

BASSIN D'ARCACHON

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action éducative

PÉRIODE
Du 11 au 30 juillet
Du 2 au 21 août

TRANSPORT
Train et car

AUTONOMIE
●●○○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●●○○

CODES SÉJOURS

11 > 30 JUILLET	2 > 21 AOÛT
24-07TAU	24-08TAU

14-15 ANS

RIVIÈRES EN FOLIE !

LES ASSIONS

ARDÈCHE

SITE ET HÉBERGEMENT

C'est dans un climat provençal, des paysages méditerranéens et un patrimoine architectural riche, que se déroule ce séjour. Les jeunes seront accueillis aux Assions, en camping, dans des cabanes également appelées « Campéoles ». Ce sont des structures d'accueil en bois protégées par un toit en toile tendue, avec toutes les commodités nécessaires à l'intérieur.

ACTIVITÉS

Ce séjour alterne activités sportives et culturelles : canoë, canyoning, spéléologie, escalade, baignade, randonnée pédestre, VTT, piscine... Et pour le côté culture : découverte du patrimoine local (artisanat, culinaire), visite des grottes de la région telle que la grotte de Chauvet-Pont d'Arc (UNESCO), le rocher de Sampzon...
Les jeunes contribuent à la mise en place d'activités en profitant judicieusement des richesses environnementales de la région.

LES INDISPENSABLES **test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).**

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action jeunesse

PÉRIODE
Du 9 au 23 juillet

TRANSPORT
Train et minibus

AUTONOMIE
●●●●●

CONFORT
●●●●○

INTENSITÉ
●●●○○

CODE SÉJOUR
24-07EAU

15-17 ANS

SENSATIONS FORTES AU CŒUR DES ALPES

BELLEVAUX

HAUTE-SAVOIE

SITE ET HÉBERGEMENT

Bellevaux se situe sur la rive française du lac Léman, à 900 mètres d'altitude. Entre lacs et montagnes, la commune est nichée dans le haut de la vallée du Brévon, en Haute-Savoie. Elle fait partie du Géoparc du Chablais dont le patrimoine géologique, culturel et humain exceptionnel vaut au territoire la reconnaissance de l'UNESCO au travers du label Géoparc mondial.

ACTIVITÉS

Un séjour pour les sportifs, même pour les débutants, avec des activités telles que : rafting, canyoning, canoraft, randonnées, baignade...

LES INDISPENSABLES **test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).**

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action jeunesse

PÉRIODE
Du 29 juillet au 4 août
Du 5 au 11 août
Du 12 au 18 août
Du 19 au 25 août

TRANSPORT
Train et minibus

AUTONOMIE
●●●○○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●●○○

CODES SÉJOURS

29 JUILLET > 4 AOÛT 24-08RAF-SC1	5 > 11 AOÛT 24-08RAF-SC2
12 > 18 AOÛT 24-08RAF-SC3	19 > 25 AOÛT 24-08RAF-SC4

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

14-15 ANS

VERY IRISH TRIP

WESTPORT
SÉJOUR ITINÉRANT

IRLANDE

SITE ET HÉBERGEMENT

Durant le circuit itinérant, l'hébergement se fait en auberge de jeunesse. Les jeunes prennent en charge courses et menus. À Westport, ils sont logés au centre sportif.

ACTIVITÉS

Ce séjour à l'emploi du temps bien rempli se divise en deux temps. La première partie du séjour, d'une durée de 14 jours, est itinérante. Le bus et la marche sont les meilleurs moyens de visiter l'Irlande : de Cork à Killarney en passant par Galway, le Connemara et Wesport. De nombreuses visites culturelles sont au programme : châteaux et manoirs, parcs, musées, découverte des villes et de la musique irlandaise.
Durant la seconde partie du séjour, les jeunes résident à Westport, en bord de mer. Ils participent à des activités sportives et traditionnelles irlandaises, comme de la randonnée au mont Saint-Patrick. Un animateur anglophone accompagne le séjour pour enrichir la pratique linguistique et aider à la rédaction d'un journal de bord.
Ce séjour suppose une bonne motivation pour la découverte d'un pays, dans sa dimension culturelle, linguistique et une bonne adaptation à la vie de groupe.

LES INDISPENSABLES **carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité et carte européenne d'assurance maladie. Prévoir le timbre fiscal pour le visa. S'adresser au consulat d'Irlande ou à l'association organisatrice pour toutes les personnes qui ne sont pas de nationalité française.**
Test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action éducative

PÉRIODE
Du 11 au 30 juillet

TRANSPORT
Avion, car et transports locaux

AUTONOMIE
●●●○○

CONFORT
●●●○○

INTENSITÉ
●●●○○

CODE SÉJOUR
24-07IRL

15-17 ANS

MINORQUE, PERLE DES BALÉARES

MINORQUE
SÉJOUR ITINÉRANT

BALÉARES

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action jeunesse

PÉRIODE
Du 8 au 22 juillet

TRANSPORT
Avion, train, bus et ferry

AUTONOMIE
●●○○○

CONFORT
●●○○○

INTENSITÉ
●●●●●

SITE ET HÉBERGEMENT

Minorque, réserve de biosphère inscrite au Patrimoine de l'UNESCO, dispose de grands atouts. On découvre l'île d'est en ouest, ses criques turquoises, les balades sur le sentier du littoral... les activités sont nombreuses. La vie est belle sur l'île la plus calme des Baléares. L'hébergement se fait en auberge de jeunesse à Ciutadella et en campings aménagés à Biniparratx et Ferreries. Le groupe participe en partie à la vie quotidienne (élaboration des repas, courses, cuisine, vaisselle...) favorisant ainsi la prise d'initiatives et l'autonomie.

ACTIVITÉS

Les clés du séjour : participation active, autonomie et prise d'initiatives.
Il s'agit d'un séjour sport et nature avec la randonnée (trekking) comme activité principale mais aussi le kayak de mer, le snorkeling, ou les balades en bateau...

LES INDISPENSABLES **carte d'identité en cours de validité ou passeport, certificat de sortie de territoire et carte européenne d'assurance maladie. Pour les jeunes de nationalité étrangère, se renseigner auprès de l'ambassade d'Espagne.**
Test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).
Le sac à dos de randonnée est obligatoire pour ce séjour.

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

CODE SÉJOUR
24-07MIN

15-17 ANS

VIVA ESPAÑA !

LLORET DE MAR

ESPAGNE

SITE ET HÉBERGEMENT

LLoret de Mar se situe sur la Costa Brava, à 60 km de Barcelone. Le groupe est hébergé dans un hôtel en pension complète, en chambre de 4 personnes avec sanitaires complets, salle de restauration, salle d'activités, infirmerie, terrains sportifs, piscine.

ACTIVITÉS

Ce séjour très sportif est idéal pour les amoureux des chevaux et de la mer. Il propose des activités sportives, nautiques et culturelles. L'activité dominante pendant la première semaine est l'équitation. En deuxième partie de séjour, place aux activités nautiques (kayak de mer, ski-bus, flyfish, paddle...), complétées par une visite de Barcelone et une journée au parc aquatique de Marineland.

LES INDISPENSABLES carte d'identité en cours de validité ou passeport, certificat de sortie de territoire et carte européenne d'assurance maladie. Pour les jeunes de nationalité étrangère, se renseigner auprès de l'ambassade d'Espagne.
Test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).

IMPORTANT une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action jeunesse

PÉRIODE
Du 16 au 30 août

TRANSPORT
Avion et car

AUTONOMIE
●●●●●

CONFORT
●●●●○

INTENSITÉ
●●●●○

CODE SÉJOUR
24-08ESP

15-17 ANS

COULEURS PORTUGAL

SETÚBAL

PORTUGAL

SITE ET HÉBERGEMENT

Setúbal est une ville de pêcheurs agréable et animée, située dans la magnifique baie du Sado à 40 km au sud de Lisbonne.
La côte du parc naturel de Arrabida offre de magnifiques plages. Une importante colonie de grands dauphins vit dans la baie du fleuve Sado et sur la rive opposée de Setúbal, se trouve la péninsule de Troia avec ses plages paradisiaques.
L'hébergement se fait en centre de vacances et en pension complète, avec des chambres de 4 personnes et sanitaires complets à tous les étages, salle d'activités, grand espace vert sur le centre, infirmerie.

ACTIVITÉS

Ce séjour sport et découvertes propose de nombreuses activités aquatiques : ski-bus, wind surf, paddle, kayak de mer, promenade en bateau, observation des dauphins... Des excursions et des visites à Setúbal, Lisbonne et Troia complètent le programme.

LES INDISPENSABLES **carte d'identité en cours de validité ou passeport, certificat de sortie de territoire et carte européenne d'assurance maladie. Pour les jeunes de nationalité étrangère, se renseigner auprès de l'ambassade du Portugal.**
Test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action jeunesse

PÉRIODE
Du 9 au 23 juillet

TRANSPORT
Avion et car

AUTONOMIE
●●●●○

CONFORT
●●●●●

INTENSITÉ
●●●○○

CODE SÉJOUR
24-07SET

15-17 ANS

D'ÎLE EN ÎLE

LES CYCLADES

SÉJOUR ITINÉRANT

GRÈCE

SITE ET HÉBERGEMENT

Un séjour itinérant entre les Îles des Cyclades en passant par l'Acropole, un périple d'île en île hors des sentiers battus, à la découverte de l'hospitalité grecque : dépaysement assuré !
Le groupe est hébergé en auberge de jeunesse à Athènes.
Sur les îles, l'hébergement s'effectue en bivouac et camping aménagé.

ACTIVITÉS

Les clés du séjour : participation active, autonomie et prise d'initiatives.
Il s'agit d'un séjour à dominante sportive à la découverte des îles Naxos, Paros ou Andros ainsi que Koufonissa, en fonction des envies des jeunes.
Au programme : kayak de mer, excursions, randonnées, baignades, croisière sur un caïque, visites culturelles à Athènes (Acropole, Plaka...). Le groupe participe à la vie quotidienne : élaboration des repas, courses, cuisine, vaisselle...

LES INDISPENSABLES **carte d'identité en cours de validité ou passeport, certificat de sortie de territoire et carte européenne d'assurance maladie. Pour les jeunes de nationalité étrangère, se renseigner auprès de l'ambassade de Grèce.**
Test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).
Le sac à dos de randonnée est obligatoire pour ce séjour.

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action jeunesse

PÉRIODE
Du 6 au 20 juillet

TRANSPORT
Avion, car et kayak de mer

AUTONOMIE
●●●●●

CONFORT
●●○○○

INTENSITÉ
●●●●●

CODE SÉJOUR
24-07GRE

15-17 ANS

AVENTURE EN ADRIATIQUE

CROATIE & MONTÉNÉGRO

SÉJOUR ITINÉRANT

CROATIE & MONTÉNÉGRO

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action jeunesse

PÉRIODE
Du 13 au 27 août

TRANSPORT
Avion

AUTONOMIE
●●●●●

CONFORT
●●○○○

INTENSITÉ
●●●●○

SITE ET HÉBERGEMENT

Un séjour au Monténégro avec un crochet en Croatie, sur la côte Adriatique, qui offre une nature intacte et sauvage et des visites aussi culturelles que festives. Kotor et Dubrovnik, les deux perles de l'Adriatique, se visitent en journée et en soirée avec leurs remparts et la mer à proximité. C'est en parcourant la côte au rythme des pagaies, des ferries et des autobus qui les lient que l'on découvrira l'ambiance du Monténégro et de la Croatie. Au cours de toutes les étapes, les hébergements se font en camping aménagé, auberge de jeunesse à Kotor et possibilité de nuit à la belle étoile.

ACTIVITÉS

Les clés du séjour : participation active, autonomie et prise d'initiatives.
Ce séjour itinérant est à dominante sportive avec des excursions. Au programme : kayak de mer, excursions, randonnées, baignades, snorkeling, tyrolienne... et des visites culturelles à Kotor et Dubrovnik. Le groupe participe à la vie quotidienne : élaboration des repas, courses, cuisine, vaisselle...

LES INDISPENSABLES **carte d'identité en cours de validité ou passeport, certificat de sortie de territoire et carte européenne d'assurance maladie. Pour les jeunes de nationalité étrangère, se renseigner auprès de l'ambassade de Croatie et du Monténégro. Test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet). Le sac à dos de randonnée est obligatoire pour ce séjour.**

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

CODE SÉJOUR
24-08CRO

15-17 ANS

NATURE SAUVAGE EN FINLANDE

FINLANDE
SÉJOUR ITINÉRANT

SITE ET HÉBERGEMENT

L'hébergement se fait en camping aménagé ou sauvage, avec possibilité de repli au sec en cas d'intempérie (tentes igloos de 4 places très solides). Le groupe participe à la vie quotidienne : élaboration des repas, courses, cuisine, vaisselle...

ACTIVITÉS

Les clés du séjour : participation active, autonomie et prise d'initiatives.
Un voyage pour des baroudeurs curieux qui oscille entre paysages marins, villes chargées d'histoire et nature luxuriante de la taïga boréale. Ce séjour itinérant parcourt des sites naturels majestueux. Autour des lacs du sud, l'itinéraire associe lacs, forêts et îles granitiques.
Au programme : randonnées pédestres traversant des paysages sauvages, visite à vélo de l'archipel de Turku, découverte du château de Turku, de la forteresse de Suomenlinna à Helsinki, des parcs naturels de Nukksio et Isojarv. Mais aussi découverte des parcs en canoë... et sauna traditionnel !

LES INDISPENSABLES **carte d'identité en cours de validité ou passeport, certificat de sortie de territoire et carte européenne d'assurance maladie. Pour les jeunes de nationalité étrangère, se renseigner auprès de l'ambassade de Finlande.**
Test de natation obligatoire (à ne pas confondre avec le brevet).
Le sac à dos de randonnée est obligatoire pour ce séjour.

IMPORTANT **une réunion d'information aura lieu avant le départ. La présence des adolescents et de leurs responsables légaux est obligatoire.**

CODE SÉJOUR
24-08FIN

FINLANDE (SUD)

ACCUEIL
15 jeunes

RÉFÉRENT DU SÉJOUR
Direction de l'action jeunesse

PÉRIODE
Du 12 au 26 août

TRANSPORT
En avion au départ de Paris, circuit en randonnées pédestres, vélo et canoë

AUTONOMIE
●●●●●

CONFORT
●●○○○

INTENSITÉ
●●●●●

MODALITÉS D'INSCRIPTION

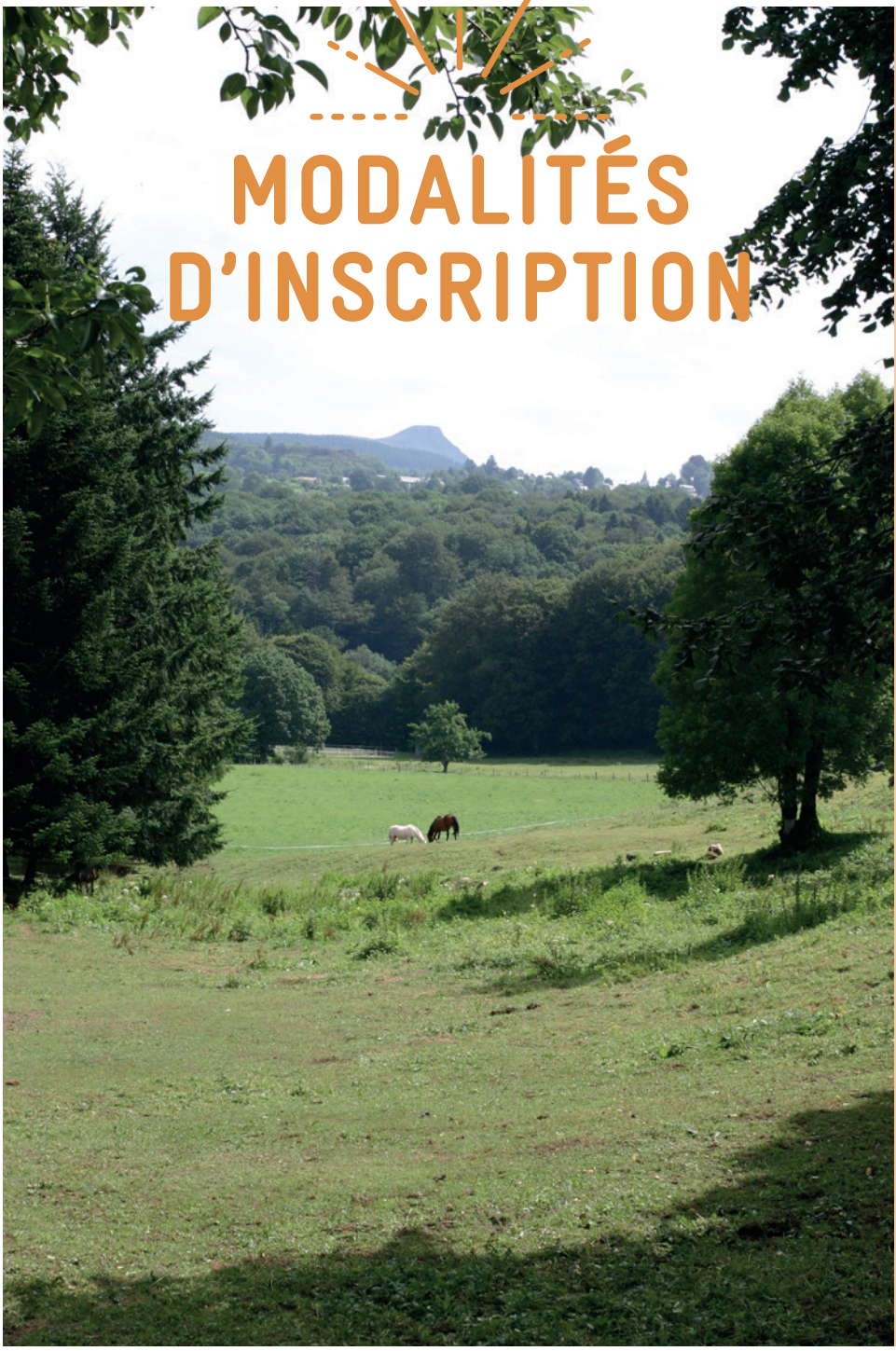

MODALITÉS D'INSCRIPTION

PRÉINSCRIPTION POUR LES SÉJOURS ÉTÉ 2024 :
du 4 mars au 4 avril

LA PRÉINSCRIPTION AUX SÉJOURS EST POSSIBLE À PARTIR DE VOTRE PORTAIL FAMILLE DANS MONCOMPTE.NANTERRE.FR.

1. Dans votre espace MON COMPTE, sélectionnez l'onglet ACCUEIL puis choisissez dans le menu situé à droite : - MES INSCRIPTIONS > Inscrire à une activité
2. Dans la liste des activités, choisir l'enfant concerné et cliquer sur SÉJOURS DAJ/DAE
3. Parmi les propositions, repérez les codes des séjours (2 au minimum) qui vous intéressent et indiquez votre ordre de priorité pour chacun en cochant **Vœu 1** / **Vœu 2** / **Vœu 3**
4. Cliquer sur CONTINUER : un message de confirmation de la demande de préinscription apparaît

Vous pouvez modifier vos choix (séjour et ordre de préférence) à tout moment jusqu'à la fin de la période de préinscription. Pour cela, aller sur GÉRER MES INSCRIPTIONS dans le menu situé à droite de votre page d'accueil MON COMPTE.

La commission d'attribution des séjours étudie les demandes de préinscription :

- vous recevez la décision par mail le jour-même (accord, refus ou proposition alternative) avec en pièces jointes la fiche sanitaire et l'autorisation parentale ;
- vous devez confirmer ou refuser la décision de la commission (accord pour le séjour choisi ou proposition alternative) dans un délai de réponse qui vous sera précisé. Au-delà de ce délai, votre demande sera annulée.

Pour accepter ou refuser le séjour :

- cliquer sur CONFIRMER MES INSCRIPTIONS À UNE ACTIVITÉ dans le menu situé à droite de votre page d'accueil MON COMPTE
- en cliquant sur CONFIRMER, une fenêtre s'ouvre avec la liste des pièces obligatoires à fournir pour compléter votre dossier. Vous pouvez les joindre en ligne en cliquant sur AJOUTER
- une fois les documents ajoutés, cliquer sur ENREGISTRER en bas de la page : un message de confirmation d'envoi apparaît

Votre dossier sera étudié et vous recevrez une confirmation d'inscription par mail.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT PRÉINSCRIRE VOTRE ENFANT VIA LA FICHE DE PRÉINSCRIPTION DÉTACHABLE (une fiche par enfant)

Déposez-la dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville ou dans celle d'une des mairies de quartier :

Mairie de quartier du Parc :
118, avenue Pablo-Picasso

Mairie de quartier du Chemin-de-l'Ile :
8, boulevard du Général-Leclerc

Mairie de quartier du Petit-Nanterre :
4, place des Muguets

Mairie de quartier du Mont-Valérien :
207, rue Paul-Vaillant-Couturier

OU envoyez la fiche de préinscription par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel-de-ville - Espace familles
B.P. 1406 - 92014 Nanterre Cedex

LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

La commission est souveraine, elle statue sur les demandes et attribue les places.
Dès la fin de la période de préinscription, la direction de l'action éducative et la direction de l'action jeunesse examineront les demandes et veilleront à :

1. Donner la priorité aux enfants résidant à Nanterre
2. Donner la priorité aux enfants inscrits sur liste d'attente lors de la période d'hiver
3. La répartition par âge et la mixité des groupes
4. Assurer un équilibre entre les enfants de tous les quartiers de la ville pour qu'ils puissent bénéficier des mêmes possibilités
5. Prendre en compte la situation familiale
6. Donner priorité aux familles qui n'ont pas effectué d'annulation de réservation ou d'annulation d'inscription pour convenances personnelles
7. Donner la priorité aux familles ayant effectué au moins 2 choix de séjours

Pour l'été 2024, les demandes des enfants ne résidant pas à Nanterre seront traitées, en fonction des places disponibles, fin mai 2024.
Il peut se produire que le service n'ait pas assez de places disponibles pour les séjours demandés. Dans ce cas une lettre d'attente est envoyée à la famille.

Bon à savoir !

Pour les séjours 4-12 ans à Garchy, St-Hilaire-de-Riez, Hautefeuille et à La Bourboule : un départ pendant les vacances d'été n'est pas un obstacle lors de la commission d'attribution des séjours d'hiver 2025. De même, un départ en 2024 (séjours hiver ou printemps) n'est pas un obstacle lors de la commission d'été.

L'inscription

La confirmation de l'attribution d'une place est envoyée par courrier et/ou par mail à chaque famille qui dispose d'un délai précis pour effectuer son inscription.
L'inscription est validée par le dépôt du dossier complet de l'enfant auprès des services administratifs. **La facture sera envoyée une fois le séjour effectué.**
Les familles qui ne souhaitent pas confirmer leur place doivent prévenir le plus tôt possible l'Espace familles ou les mairies de quartier (par écrit) afin que la place puisse être attribuée à une famille en attente.
Dès la fin du délai accordé, toute place non confirmée sera reprise.

Aide aux vacances

Les familles peuvent bénéficier d'aides financières pour le départ de leur enfant. Les Caisses d'Allocations Familiales (C.A.F.) délivrent les tickets « Aide au temps libre ». Les comités d'entreprises, les services sociaux, peuvent allouer des aides aux vacances dans le cadre de leurs programmes d'action sociale.

Interruption du séjour

En cas de retour d'un enfant en raison de son comportement et/ou d'un acte grave, les frais de transport de l'enfant et de son accompagnateur seront facturés à la famille. Seule une interruption du séjour pour raison médicale pourra donner lieu à un remboursement. Celui-ci se fera auprès de la trésorerie municipale sur présentation d'un titre de recettes émis par le service après la période de vacances.

ANNULATION ET PÉNALITÉS

Depuis plusieurs années, le nombre de demandes de départ d'enfants nanterriens est très largement supérieur au nombre de places que peut proposer la ville. Parallèlement, à chaque période de vacances, des annulations de dernière minute entraînent la perte d'une ou plusieurs places sur les séjours, faute de temps pour trouver un remplaçant. Pour permettre à un nombre d'enfants, le plus important possible, de partir en séjour, la ville de Nanterre se voit donc contrainte de mettre en place des pénalités liées aux annulations d'inscription.

Toute modification concernant la période et/ou le lieu de séjour, avant constitution du dossier, équivaut à une annulation de la demande et à ce titre, sera traitée comme une nouvelle demande en fonction de la date et des places disponibles. Toute demande d'annulation devra être formulée par écrit sur le formulaire de réclamation (disponible en mairie de quartier et à l'Espace familles), être accompagnée des justificatifs (certificat médical ou autre document adéquat et RIB) et adressée à :

Hôtel-de-ville - Espace familles
B.P. 1406
92014 Nanterre cedex
ou être déposée dans votre mairie de quartier.

Pour toute annulation justifiée par un certificat médical et intervenant moins de 15 jours avant le départ, une pénalité de 15% sera appliquée.

Pour toute autre annulation non justifiée intervenant après la validation de l'inscription par les services administratifs, les pénalités suivantes seront appliquées :

- 15% du coût du séjour selon le quotient familial si l'annulation intervient entre la constitution du dossier et 30 jours avant le départ ;
- 25% du coût du séjour selon le quotient familial si l'annulation intervient entre 16 et 29 jours avant le départ ;
- 50% du coût du séjour selon le quotient familial si l'annulation intervient entre 8 et 15 jours avant le départ ;
- 100% du coût du séjour selon le quotient familial si l'annulation intervient entre le jour du départ et 7 jours avant le départ.

RENSEIGNEMENTS : 01 47 29 50 50

TARIFS

Les tarifs sont appliqués en fonction de la carte famille 2024.
Pour simuler le tarif du séjour choisi, rendez-vous sur nanterre.fr et taper « Calculer le tarif d'un séjour » dans le moteur de recherche.

EXEMPLE :

Vous êtes intéressé par le séjour à Garchy (page 8), du 5 au 14 août,
le quotient indiqué sur votre carte famille est de 723.01

1. Dans « Veuillez renseigner votre quotient », saisissez : 723.01
2. Dans « Choisissez une ou plusieurs prestations », vérifiez à quelle catégorie appartient le séjour
   Ce séjour se déroule dans un centre de vacances de la ville, sélectionnez donc :
   « Séjours Vacances PRINTEMPS/ÉTÉ 2023/2024 - DANS équipements municipaux »
3. Vous obtenez 20,99 € par jour, à multiplier par 10 jours. Le séjour vous reviendra à 209,90 €

Selon le numéro de quotient indiqué sur votre carte famille, les tarifs sont de :

- 8,86 € à 50,95 € par jour pour un séjour ÉTÉ-DANS les équipements municipaux
- 12,84 € à 50,95 € par jour pour un séjour ÉTÉ-HORS équipements municipaux

Une question sur le simulateur
ou le calcul du montant du séjour ?
N'hésitez pas à appeler
le **01 47 29 50 50** !

L'ÉTÉ À NANTERRE :

LES ACCUEILS DE LOISIRS ET LES ESPACES JEUNESSE

LES MINI-SÉJOURS DE 5 JOURS

Pour les enfants de 6 à 12 ans, des mini-séjours sont organisés par les centres de loisirs durant l'été. Ces séjours, préparés par les enfants et les animateurs, peuvent avoir lieu à la Couture-Boussey, domaine municipal de 24 hectares situé dans l'Eure, ou en bord de mer. Les enfants de tous les quartiers sont accueillis par tranche d'âge et encadrés par les animateurs de leur centre de loisirs. Les centres de loisirs donneront les informations via leurs accueils en temps voulu.

POUR LES 3-5 ANS

Les centres de loisirs maternels accueillent les enfants à la journée. Le respect du rythme de vie des enfants et la pratique d'activités de loisirs sont les objectifs des équipes. Même lorsqu'on est petit, on peut vivre de vraies vacances dans sa ville.
Les cycles sportifs, les activités nautiques avec le service des sports, les pique-niques, les activités plastiques et manuelles ainsi que les espaces de jeux aménagés enrichissent les séjours.

POUR LES 6-12 ANS

Les équipes des centres de loisirs élémentaires profitent de l'été pour développer des projets particuliers, tout en respectant le rythme « vacances » des enfants. Des activités de pleine nature (grands jeux en forêt, pique-niques, sorties à vélo), des activités sportives nautiques et des sorties culturelles sont les dominantes de l'été.

POUR LES 11-17 ANS

Cinq espaces jeunesse accueillent les jeunes Nanterriens âgés de 11 à 17 ans durant l'été. Ils proposent des activités artistiques, sportives et scientifiques, ainsi que des sorties :

- Espace jeunesse Université
  10 boulevard Jules-Mansart
- Espace jeunesse Vieux-Pont
  71 rue Thomas-Lemaître
- Espace jeunesse Petit-Nanterre
  20 rue des Pâquerettes
- Espace jeunesse Parc
  118 ter avenue Pablo-Picasso
- Espace jeunesse Chemin-de-l'Île
  61 boulevard du Général-Leclerc

Pour connaître le programme détaillé, se renseigner auprès des espaces jeunesse ou sur nanterre.fr.

Crédits photos :
p. 1, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 23, 24, 25, 34 : ©Claire Macel/ville de Nanterre
p. 12 : ©123RF/jinnaritt, p. 13 : ©123RF/gekaskr, p. 15 : ©123RF, p. 14 : ©123RF/nd3000
p. 26 : ©123RF/vefimov, p. 27 : ©123RF/lukassek, p. 28 : ©123RF/nito500
p. 29 : ©123RF/ivonnewierink, p. 30 ©123RF/olgacov, p. 31 : ©123RF/ianwool,
p. 32 : ©123RF/Darios, p. 33 : ©123RF/erythroterus, p. 40 : ©123RF/yarruta

EN SAVOIR +
WWW.NANTERRE.FR

MAIRIE DE NANTERRE